COMMUNE DE BOUCHEPORN

PROCES-VERBAL

SEANCE ORDINAIRE DU VENDREDI 09 JUIN 2023

Les points suivants ont été présentés en conseil municipal :

1 – Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 13/04/2023
2 – Désignation des délégués titulaires et suppléants au sein du collège électoral pour l'élection des sénateurs
3 – Compte-rendu de la réunion de la Commission des travaux du 25/05/2023

Le Conseil Municipal de la Commune de BOUCHEPORN s'est réuni en séance publique, sous la Présidence de Mme Micheline FICKINGER, Maire de Boucheporn, le 09 juin 2023 à 20h00, dans la salle du conseil, sur convocation préalable en date du 1er juin 2023.

Madame le Maire déclare la séance ouverte et fait état des élus excusés

Etaient présents :
FICKINGER Micheline – BOTTIN Sandrine – WANNY André - KRYS Régis– MEYER Estelle –COLBUS Virginie LEONARD Richard – BIORDI Luigi – KAISER Christoph – BIEBER Céline – MULLER Christophe

Absents ayant votés par procuration : M. LACOTTE Stéphane procuration à Mme BOTTIN Sandrine, Mme WEBER Barbara procuration à Mme FICKINGER Micheline

Sur proposition de Madame le Maire, Madame Sabine HEIL, Secrétaire de Mairie, est désignée Secrétaire de séance.

Madame le Maire constate que le quorum est atteint en début de séance et aborde l'ordre du jour du Conseil Municipal.

M. WEISSE Thomas est arrivé au point n°3 de l'ordre du jour.

DCM N°23-06-09-01 – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2023

Madame le Maire expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-15 ;

Vu l'ordonnance n°2021-1310 du 07 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements et le décret d'application n°2021-1311 du même jour ;

Considérant que le procès-verbal permet d'établir et de conserver l'ensemble des faits qui ont constitué la séance, et notamment, les décisions qui y ont été prises ainsi que les conditions dans lesquelles elles ont été votées ;

Considérant que toute personne morale ou physique a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle des procès-verbaux du Conseil Municipal ;

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le procès-verbal de la séance du 13 avril 2023 tel que présenté.

L'assemblée n'ayant pas de complément à apporter, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le Procès-Verbal de la séance du 13 avril 2023.

DCM N°23-06-09-02 - DESIGNATION DES DELEGUES TITULAIRES ET SUPPLEANTS AU SEIN DU COLLEGE ELECTORAL POUR L'ELECTION DES SENATEURS

Vu le décret n°2023-257 du 06 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,
Vu la circulaire préfectorale du 30 mars 2023

Composition du bureau électoral :
Madame le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit donc de M. WANNY André, M. KAISER Christoph Mme BIEBER Céline et Mme COLBUS Virginie.
Mme BOTTIN Sandrine est nommée secrétaire.
La présidence du bureau est assurée par ses soins.

Election des délégués :
Mme le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des 3 délégués ainsi que des 3 suppléants en vue des élections sénatoriales.
Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement les résultats sont les suivants :
Nombre de votants : 13
Nombre de suffrages exprimés : 13
Majorité Absolue : 7

Ont obtenu :
Délégués :
M. WANNY André : 13
M. KAISER Christoph : 13
M. MULLER Christophe : 13

Suppléants :
M. BIORDI Luigi : 13
M. KRYS Régis : 13
Mme COLBUS Virginie : 13

Mme le Maire proclame les délégués et suppléants ci-dessus nommés élus et ces derniers déclarent accepter leur mandat.

DCM N°23-06-09-03 - COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE LA COMMISSION DES TRAVAUX DU 25/05/2023

Vu la délibération du 06 janvier 2023 approuvant le programme de travaux pour 2023,

Madame le Maire présente au conseillers les entreprises retenues par la Commission des travaux qui s'est réunie le 25 mai 2023 :

TRAVAUX	ENTREPRISES	MONTANT
Alimentation électrique des radiateurs à l'école	FERNDANDES DANIEL ELECTRICITE RICRANGE-OTTONVILE	18 506,25 € HT
Réfection escalier devant la porte du dortoir de la maternelle	CRIST CONSTRUCTION SAINT-AVOLD	1 350,00 € NET
Crépis Abri-Buvette	CRIST CONSTRUCTION SAINT-AVOLD	1 200,00 € NET
Columbarium (12 cases/dallage en granit gris)	PF SCHAEFFER / BOULAY	9 916,67 € HT
Remplacement porte de la morgue	ACTIBA / SAINT-AVOLD	3 742,00 € HT
Réfection de 6 avaloirs	SADE / CREUTZWALD	2 652,00 € HT
Réfection nid de poule (Route de Bisten – 6 m²)	SADE / CREUTZWALD	411,00 € HT

Toutes les questions, inscrites à l'ordre du jour ayant été examinées, Mme FICKINGER remercie l'assemblée et lève la séance à 20h45.

Le Maire
Micheline FICKINGER

MAIRIE DE BOUCHEMIS (Moselle)

La secrétaire de séance
Sabine HEIL